

Carnet de route

03

Le journal du GROUPE GRISONI



n°03 - juillet 2011

www.groupe-grisoni.ch



DÉSAMIANTAGE

Depuis octobre 2010, Grisoni-Zaugg déploie une nouvelle activité: les travaux de désamiantage. Une spécificité qui exige un travail consciencieux selon des normes de sécurité sévères en matière de confinement notamment. ►►

Le désamiantage nécessite une protection personnelle intégrale et le respect strict de procédures.

ÉDITORIAL

Le bleu-blanc-noir passe à l'orange!

Depuis le mois d'avril, le Groupe Grisoni est passé à l'orange! Nos nouveaux équipements nous permettent une meilleure visibilité face aux dangers auxquels nous sommes confrontés régulièrement sur nos chantiers et nous confèrent une appartenance à une même famille.

Malgré le stress, les échéances de plus en plus courtes, la concurrence, gardons en nous la passion qui nous anime en relevant les défis quotidiens, exécutons les travaux qui nous sont confiés avec le respect des normes de construction et d'éthique sur des marchés extrêmement perturbés, tant au niveau des prix que des délais!

En exerçant le plus beau métier du monde, nous participons à la construction de notre avenir!

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Jacques Davet

Directeur général adjoint

BIENVENUE À JAGGI + POUZAZ!

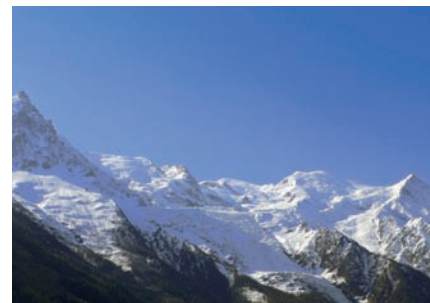
Depuis ce printemps, l'entreprise Jaggi + Pousaz SA à Vevey a rejoint le Groupe Grisoni. Active depuis plusieurs décennies sur la Riviera, la société jouit d'une solide réputation tant auprès des particuliers que des collectivités publiques. A tous les collaborateurs de Jaggi + Pousaz, nous souhaitons la bienvenue au sein de notre Groupe!

EXTENSION DU SITE INDUSTRIEL DE BOBST À MEX (VD)



Grisoni-Zaugg chapeaute la direction technique de l'extension du site industriel de Bobst, un chantier ouvert en mars 2010 à Mex. «La difficulté réside dans la gestion de grands travaux au coeur d'une zone en exploitation», explique Julien Minoggio, l'un de nos jeunes chefs de chantier. ►►

TRAVAUX DE SOUTÈNEMENT À CHAMONIX-MONT-BLANC



La succursale française d'ISR Injectobohr, société appartenant au Groupe Grisoni, vient d'achever une paroi berlinoise provisoire aux Hauts de Chamonix. Ce délicat ouvrage de soutènement sert de préambule à un important complexe immobilier. ►►

Un travail d'orfèvre

Depuis octobre 2010, Grisoni-Zaugg déploie une nouvelle activité: les travaux de désamiantage. Une spécificité qui exige un travail consciencieux selon des normes de sécurité sévères en matière de confinement notamment. A la fin du chantier, des inspecteurs qualifiés en contrôlent la parfaite exécution afin de garantir un travail propre, libre de toute particule d'amiante. Visite lors d'une opération minutieuse menée dans l'ancienne halle de Glasson Matériaux à Bulle.

Une opération minutieuse

Colles de carrelage, revêtements de sol, plaques anti-feu, toitures et façades: telles sont les multiples utilisations de l'amiante utilisé à plusieurs sauces dans la construction jusqu'à la fin des années huitante. Depuis la découverte de sa dangerosité pour la santé, des normes de sécurité appropriées ont été imposées pour le désamiantage. Une opération de décontamination qui consiste à assainir les surfaces comprenant cette matière.

L'entreprise Grisoni-Zaugg s'est spécialisée dans ce travail spécifique par l'entremise de Slavco Lazarovski et Frédéric Brodard. Depuis octobre 2010, nous proposons cette nouvelle activité complémentaire, brevetée par une certification fédérale octroyée par la SUVA au terme d'une formation théorique et de trois cas pratiques sur les chantiers, sous l'œil d'experts indépendants. Dix collaborateurs de notre entreprise ont été récemment formés à cet effet.

En lui-même, le travail de descellement de carrelage, murs ou autres n'a absolument rien de révolutionnaire. Toute la spécificité de l'exercice consiste dans le confinement extrême d'une zone contaminée. Est considérée comme contaminée toute surface supérieure à un demi-mètre carré contenant de l'amiante. Ainsi le canton de Vaud ne délivre-t-il plus de permis de démolition si un diagnostic préalable n'est pas posé pour tout bâtiment antérieur à 1991. Notre société s'est conformée d'emblée à ces normes strictes, quand bien même elles ne sont pas (encore?) imposées dans tous les cantons romands. Le traitement de la zone ne pourra démarrer qu'après validation par la SUVA du plan de confinement et examen des extracteurs

d'air permettant à l'air d'entrer, mais évidemment pas de sortir. L'air sera ensuite traité, avant le rejet dans l'atmosphère. «On doit rendre la pièce comme une salle d'opération», précisent les spécialistes.

Durant toute l'opération, plusieurs appareils de contrôle sont en alerte permanente, surveillant notamment la pression de l'air dans la pièce à assainir. Les ouvriers, intégralement protégés par des combinaisons spéciales et masque à air, pénètrent dans la zone via un sas de décontamination divisé en trois compartiments. Idem à leur sortie qui se termine sous une douche. Quant aux déchets proprement dits, ils sont tous rincés avec une eau dûment recyclée, puis placés dans des sachets spéciaux. Ceux-ci sont également lavés dans un sas adjacent, avant d'être acheminés par container vers leur lieu de destruction.

Sur le chantier Glasson, nos équipes ont œuvré par paire, en appliquant un tournus de deux heures. Pour les cinq zones contaminées, l'assainissement a duré quatre semaines.

Interdite depuis 1990

Une interdiction totale de l'utilisation et de la commercialisation des produits contenant de l'amiante est entrée en vigueur le 1^{er} mars 1990. Il subsiste néanmoins d'importants problèmes en raison de sa présence dans les bâtiments. Extrait dès 1860, l'amiante a été utilisé dans l'industrie pour l'isolation, les joints et les garnitures de friction. Ses atouts: grande résistance au feu et à la chaleur, excellente isolation phonique et faible conductivité thermique et électrique.

L'amiante est une roche. Plus précisément la forme fibreuse de plusieurs minéraux naturels. Bien que ces fibres soient reconnais-



Dix personnes ont été spécialement formées aux travaux de désamiantage.

sables par leur couleur, elles ne peuvent pas être identifiées de manière fiable sans une analyse en laboratoire. Toutes les variétés sont cancérigènes. Le danger survient lors d'inhalations à répétition de ces fibres, invisibles à l'œil nu, dont les particules se collent aux parois des poumons. D'où l'importance d'une protection personnelle intégrale et le respect strict des procédures.

Un pied dans l'Hexagone

La succursale française d'ISR Injectobohr, société appartenant au Groupe Grisoni, vient d'achever une paroi berlinoise provisoire aux Hauts de Chamonix. Ce délicat ouvrage de soutènement sert de préambule à un important complexe immobilier.

Pied-à-terre en France

Société basée à Penthaz qui opère dans les travaux spéciaux de génie civil, ISR Injectobohr appartient au Groupe Grisoni depuis la fin 2008. A mi-avril de cette année, l'une des succursales d'ISR Injectobohr, en l'occurrence celle d'Ayze (Haute-Savoie), a achevé une paroi berlinoise aux Hauts de Chamonix. Cet ouvrage de soutènement vertical permettra d'accueillir un important complexe immobilier, plus précisément deux chalets avec appartements haut de gamme en duplex et garages sous-terrain qui seront face à la chaîne du Mont-Blanc.

Au travers d'ISR Injectobohr, le Groupe Grisoni dispose d'un pied-à-terre en France. Ce qui lui offre l'accès aux marchés publics tricolores. «La concurrence est vive dans le domaine des travaux spéciaux en France, expose Franck Nicollet, conducteur de travaux, responsable de la filiale d'Ayze et directeur-adjoint d'Injectobohr à Penthaz. Certaines entreprises de génie civil, et non des moindres, n'hésitent pas à opérer de longs déplacements pour décrocher des mandats. Pour notre part, le marché français constitue un bon complément. En cas de demande, nous répondons présent. Même si notre priorité reste la Suisse romande.»

Hormis une importante concurrence indigène, œuvrer sur le territoire français comporte plusieurs exigences. La cherté actuelle du franc suisse en regard de l'Euro contraint les entreprises helvétiques à réduire leurs marges afin de rester concurrentielles. En outre, celles-ci doivent se conformer à la législation française qui veut notamment que la responsabilité du chantier incombe entièrement à l'entreprise impliquée. Contrairement à la Suisse, où les risques sont partagés. Dans le dossier chamoniard, ISR Injectobohr a fait appel à un bureau d'études, Géoconcept Consultants, basé à Laval dans l'Isère, pour dimensionner le projet.



Les conditions météo ont facilité la réalisation de la paroi berlinoise.

Météo clémente

En lui-même, le chantier des Hauts de Chamonix, sis à une altitude de 1'000 mètres, n'engendrait pas les complexités techniques auxquelles est usuellement confronté Injectobohr. En parallèle de l'excavation d'environ 7'000 m³ de matériaux, il s'agissait de consolider un terrain pentu en forant des armatures verticales tantôt ancrées tantôt étayées, afin de soutenir deux bâtisses mitoyennes. Une soixantaine de profilés métalliques forés d'un diamètre de 300 à 400 mm ont été disposés dans une roche dure, à une profondeur variant de 6 à 11 mètres.

«La difficulté de l'opération tenait essentiellement dans la dureté de la roche à forer pour ancrer la paroi en dessous du fond de fouille et l'accès plutôt difficile situé sur un terrain relativement pentu. Nous craignons le gel et le dégel. Or, avec la clémence des conditions météorologiques appréciée ce printemps, nous n'avons pas rencontré de tels soucis», se félicite Franck Nicollet.

Ouvert à la fin octobre 2010, le chantier a néanmoins été interrompu de la mi-décembre jusqu'au début mars. Il a été mené à bien le 11 avril dernier.

- 35** TONNES DE PROFILÉS MÉTALLIQUES
- 60** PIÈCES DE PROFILÉS MÉTALLIQUES
- 565** EN ML, LES FORAGES DESTRUCTIFS TUBÉS (Ø 300 ET 400 MM)
- 830** EN ML, LES ANCRAGES PASSIFS TYPE GEWI (Ø 28 ET 32 MM)
- 215** EN ML, LES TIRANTS FIBRE DE VERRE (Ø 32 MM)
- 450** M² DE PAREMENT BÉTON PROJETÉ
- 120** M² DE PAREMENT BOISÉ
- 7'000** M³ DE TERRASSEMENT



Une mécanisation lourde pour un chantier XXL.

EXTENSION DU SITE INDUSTRIEL DE BOBST À MEX (VD)

Un puzzle grandeur XXL

Grisoni-Zaugg chapeaute la direction technique de l'extension du site industriel de Bobst, un chantier ouvert en mars 2010 à Mex, sur les hauteurs de Lausanne. « La difficulté réside dans la gestion de grands travaux au cœur d'une zone en exploitation », explique Julien Minoggio, l'un de nos jeunes chefs de chantier.

Bobst voit grand

Depuis mars 2010, un consortium chapeauté par les entreprises Grisoni-Zaugg (direction technique) et Camandona (direction commerciale) s'attelle à l'extension du site industriel de la grande firme vaudoise à Mex (VD). Cette réalisation permettra de grouper ses activités et d'accueillir le personnel en poste actuellement à Prilly. Ce recentrage implique le déménagement prochain de quelque mille de ses collaborateurs. Ce chantier, de grande envergure, comprend trois lots interdépendants: la construction du restaurant, celle du « show room » et de nouvelles halles industrielles, ainsi que l'extension du parc via la création

de 1'400 places supplémentaires.

Grisoni-Zaugg s'occupe du terrassement, des fouilles pour les canalisations (eau, électricité et chauffage à distance) ainsi que de la pose de la couche de fondation des futurs bâtiments, sans oublier l'aménagement extérieur inhérent, les routes et autres voies d'accès notamment. Depuis mars 2010, une équipe composée de 25 à 30 collaborateurs des deux entreprises partenaires s'attelle à ces diverses tâches. Selon Julien Minoggio, l'un de nos jeunes chefs de chantier qui fourbit ses premières armes sur ce site, le gros challenge de cet ouvrage tient dans la gestion d'importantes quantités. Ainsi 100'000 m³ de terrain ont-ils été excavés, dont 60'000 pour faire place à une nouvelle halle industrielle, avant d'être aussitôt réutilisés en remblai pour les parcs et pour l'aménagement extérieur. Aucun matériau n'a été évacué du site de Mex.

Autre paramètre d'envergure de ce puzzle grandeur XXL: la direction technique joue un rôle important dans l'interaction entre les trois lots, liés géographiquement. Ainsi coordonne-t-elle les interventions des divers corps de métier en définissant les priorités. Ce qui sous-entend anticipation, souplesse et entregent. Les travaux doivent être menés à bien à la fin 2011.

- 4 KM DE BORDURE EN PROFILÉ MÉTALLIQUE
- 7 KM DE BORDURE DE BÉTON
- 12 KM DE TUYAUX
- 800 M³ DE BÉTON ARMÉ
- 1'600 TONNES DE LIANT POUR 30'000 M³ DE MATÉRIAU STABILISÉ
- 2'000 M² DE DALLAGE FILTRÉ ET ARMÉ
- 5'000 TONNES D'ENROBÉ BITUMINEUX
- 4'000 M³ DE BÉTON MAIGRE
- 18'000 M³ DE GRAVE
- 100'000 M² DE GÉOTEXTILE TISSÉ
- 100'000 M³ DE TERRASSEMENT

SÉCURITÉ



L'intégration des 15 minutes sécurité sur les chantiers

Pour progresser dans le domaine de la sécurité et mieux appréhender les dangers de notre environnement de travail, nous avons instauré les « 15 minutes sécurité » sur nos chantiers.

La nature des travaux sur les chantiers change régulièrement et tous représentent des dangers spécifiques, notamment pour les nouveaux collaborateurs et temporaires. Les « 15 minutes sécurité » permettent d'instruire l'équipe sur les dangers et sur les comportements à avoir, comme par exemple pour les travaux en hauteur ou la protection des yeux. Elles sont généralement liées à des thèmes d'actualité que nous vivons sur nos chantiers en matière d'accidents.

En bref

Quoi ?

Séance de travail de 15 minutes sur un thème de sécurité.

Pourquoi ?

Pour connaître les dangers du chantier et les comportements à avoir.

Où ?

Sur les chantiers.

Quand ?

3 à 4 fois par année. Lors du premier quart d'heure de travail d'un lundi, durant une semaine choisie par la direction.

Comment ?

- Les thèmes sont illustrés sous forme d'affiche avec photos.
- Introduction et présentation du thème par le technicien, avec démonstration des exemples en grandeur nature sur le chantier, sans oublier un rappel des lois.
- Discussion ouverte, avec propositions et idées pour progresser dans le domaine.